Entente de collaboration P.H.A.R.E.

(**P**révention des **H**omicides intrafamiliaux par des **A**ctions **R**apides et **E**ngagées)

Dernière mise à jour : 17 octobre 2022

Table des matières

1. À propos de l'entente de collaboration

2. Outils d'estimation du risque

2.1 Appréciation du risque d'homicide conjugal

2.2 Grille d'évaluation du niveau de dangerosité pour les femmes victimes de violence (risque homicide)

2.3 Aide-mémoire de la Sûreté du Québec

2.4 Homicides intrafamiliaux

3. Outils de gestion du risque

3.1 Stratégies d'intervention pour prévenir l'homicide conjugal et *Gestion intégrée et conitnue du risque*

3.2 Grille d'imminence du danger

4. Cellule d'intervention rapide

4.1 *Organigramme et fonctionnement*

4.2 Canevas de rencontre

4.3 Compilation des actions réalisées

5. Cartographie

6. Carnet d'adresse

7. Bibliographie

8. Annexes

8.1 Dépliant armes à feu

8.2 Formulaire d'autorisation de divulgation de renseignements (Sûreté du Québec)

8.3 Assessing spousal homicide risk

Secrétariat à la condition féminine Québec

Cette initiative est soutenue par le gouvernement du Québec/Secrétariat à la condition féminine.

Prévention des Homicides intrafamiliaux par des Actions Rapides et Engagées (P.H.A.R.E.)

L'entente de collaboration, Prévention des Homicides par des Actions Rapides et Engagées (P.H.A.R.E.), a été mise sur pied en avril 2013 en s'inspirant du modèle A-GIR (Laval).

Objectifs :

1) **Actualiser les pratiques** des partenaires en matière de prévention des homicides intrafamiliaux
2) Initier la **concertation à tous les niveaux d'action**
3) Se doter de nouveaux **mécanismes de collaboration** dans de telles situations

Territoires desservis :

- Haut-Saint-Laurent
- Beauharnois-Salaberry
- Vaudreuil-Soulanges

APPRÉCIATION DE RISQUE D'HOMICIDE CONJUGAL

ÉLÉMENTS DE RISQUES

RISQUE MODÉRÉ
- Éléments de risque chroniques soit, qui durent ou se répètent dans le temps

RISQUE AGGRAVÉ
- Éléments de risque circonstanciels qui viennent s'ajouter au risque modéré et aggraver la situation

RISQUE SÉRIEUX
- Éléments de risque critiques qui viennent s'ajouter au risque modéré et intensifier subitement la dangerosité

RISQUE IMMINENT
- Éléments de risque qui indiquent l'exécution rapprochée du plan homicide (généralement dans les 48 heures)

RISQUE IMMÉDIAT
- Scénario homicide en cours ou sur le point d'être exécuté

ÉVÉNEMENTS PRÉCIPITANTS

- Séparation imminente ou récente:
  - tentative de réconciliation
  - présence d'un nouveau partenaire
  - déménagement
- Pertes significatives:
  - impression de perte liée aux enfants (ex: réception du jugement légal perçu défavorable, enjeux de garde)
  - perte financière
- Tout autre événement susceptible d'amener une impression de perte de contrôle (sentiment d'impuissance) et/ou une perte d'espoir.:

_____
_____
_____
_____
_____

ÉLÉMENTS DE PROTECTION

- Absence d'idéation et de scénario
- Capable d'envisager le deuil de la rupture
- Garde un sentiment d'espoir face à la vie
- Reconnaît sa capacité à agir pour son bien-être
- Reconnaît l'autonomie de l'autre comme une réalité; l'autre cesse d'être vu comme simple objet (de satisfaction ou de frustration)
- Ouverture à l'autre
- Reconnaît ses comportements violents, les impacts négatifs et démontre une volonté de changement
- Reconnaît ses éléments déclencheurs et agit pour se protéger (capable de faire des scénarios de protection et de les appliquer)
- Reconnaît la valeur de sa partenaire dans son rôle de mère
- Capable de demander de l'aide
- Présence et support du réseau social
- Respecte les conditions et les lois par crainte des conséquences
- Reconnaît les conséquences découlant d'un geste homicide sur son environnement
- S'investit dans la démarche
- Met en place les actions prévues lors de l'intervention (mobilisation)
- Sentiment de confiance envers l'intervenant.e et l'organisme
- S'engage à ne pas passer à l'acte
- AUTRES : _____

NOTES

_____
_____
_____
_____
_____

ÉLÉMENTS DE RISQUES

RISQUE MODÉRÉ

Éléments de risque chroniques soit, qui durent ou se répètent dans le temps

- Surcontrôle des émotions
- Rigidité
- Difficultés d'empathie et de compassion
- antécédents de violence en lien avec une relation conjugale ou intime passée
- Antécédents criminalisés ou non de violence à l'extérieur de la famille
- Antécédents de violence envers les femmes
- Antécédents suicidaires
- Antécédents dépressifs
- Idées homicides dans le passé
- Violence envers les enfants
- Violence dans la relation conjugale ou intime
- Manifestation de jalousie obsessive
- Contrôle des comportements et fréquentations de la partenaire
- Présence d'arme à feu

RISQUE AGGRAVÉ

Éléments de risque circonstanciels qui viennent s'ajouter au risque modéré et aggraver la situation

- Signes dépressifs
- Pertes significatives, échec insurmontable
- Idées suicidaires
- Refus de la séparation
- Réprobation de la présence d'un nouveau partenaire
- Rumination de vengeance
- Sentiment de trahison, d'humiliation
- Perception que la partenaire risque de détruire la famille
- Rage
- Changement subit dans les attitudes et comportements
- Comportements ou propos méprisants à l'égard de la partenaire et absence de remords
- Harcèlement
- Non-respect des conditions de remise en liberté
- Menaces suicidaires
- Menaces de mort
- Baisse du niveau de responsabilisation

RISQUE SÉRIEUX

Éléments de risque critiques qui viennent s'ajouter au risque modéré et intensifier subitement la dangerosité

- Planification du geste homicide
- Objectivation de la partenaire
- Augmentation de la fréquence et de la sévérité de la violence conjugale au cours des derniers mois
- Violences sexuelles
- Tentative d'étranglement (prendre à la gorge) ou utilisation d'une arme
- Surveillance active
- Accès immédiat à une arme
- Séquestration
- Menaces armées
- Crainte exprimée par la victime pour sa vie
- Rupture de l'alliance thérapeutique
- Abandon de la démarche d'aide
- Violence envers les animaux domestiques

RISQUE IMMINENT

Éléments de risque qui indiquent l'exécution rapprochée du plan homicide (généralement dans les 48 heures)

- Comportements d'atteinte à la vie
- Perte définitive d'espoir d'une poursuite ou reprise de la relation
- Verbalisation des intentions de causer des blessures sévères
- Verbalisation des intentions homicides
- Plan homicide concret et réaliste (partiel ou complet)

RISQUE IMMÉDIAT

- Scénario homicide en cours ou sur le point d'être exécuté

OBSERVATIONS

Outil tiré du guide d'intervention *Intervenir auprès des hommes en vue de prévenir l'homicide conjugal*, Drouin et al. (2022).

Grille d'évaluation du niveau de dangerosité pour les femmes victimes de violence (risque homicide)

Important de vous assurer qu'elle soit en sécurité pour le temps de l'entretien (minimum 45 minutes) et qu'elle soit en mesure de répondre aux différentes questions (confidentialité)

Indices liés à la situation	Présent?	Infos complémentaires
Proximité ou accès à une arme	☐	
Présence de drogue et alcool dans la maison	☐	
Domicile isolé	☐	
Lieu de résidence actuel connu du conjoint/l'ex- conjoint	☐	
Inquiétudes verbalisées par d'autres intervenants	☐	
Crainte du conjoint par l'entourage	☐	
Changements de vie récents (ex : une décision de garde d'enfants, etc.)	☐	
Cohabitation dans la dernière année	☐	
Situation financière difficile / Perte d'emploi récente de part ou d'autre	☐	

Indices liés à la dynamique de relation	Présent?	Infos complémentaires
Antécédents de violence et de contrôle dans la relation	☐	
Manifestations de violence devant témoins	☐	
Manifestations de violence lors d'une grossesse	☐	
Présence de violence physique sévère causant des blessures	☐	
Séquestration (ex : être enfermée dans une chambre, etc.)	☐	
Agression sexuelle armée	☐	
Menaces armées	☐	
Séparations multiples du couple	☐	
Dégradation accélérée de la relation (variation, fréquence et sévérité de la violence)	☐	
Augmentation de la fréquence et de la sévérité de la violence physique et sexuelle au cours du dernier mois	☐	
Séparation récente ou imminente du couple	☐	

Indices liés à la dynamique	Présent?	Infos complémentaires
Présence d'idées suicidaires	☐	
Changements récents dans ses comportements	☐	
Surcontrôle des émotions (ex.: jamais vulnérable, reste de glace, etc.)	☐	
Habitudes de violence en réponse aux conflits (ex. : rage au volant, avec amis, au travail etc.)	☐	
Présence de ressentiment	☐	
Antécédents de violence conjugale avec d'autres partenaires intimes	☐	
Antécédents de violence envers les femmes en général	☐	
Antécédents de violence à l'extérieur de la famille	☐	
Comportements impulsifs, imprévisibles ou instables	☐	
Rage continue (ex. : constante, sans avoir besoin d'un déclencheur)	☐	
Absence d'empathie ou de compassion	☐	
Réactions excessives et violentes lors de séparations antérieures	☐	
Multiplie les promesses de bonne conduite	☐	
Problèmes de consommation (drogue ou alcool / légale ou pas)	☐	
N'accepte pas la séparation	☐	
N'accepte pas la présence d'un nouveau conjoint	☐	
Fantasme d'homicide conjugal ou familial (ex. : menace claire, vous raconte son rêve d'homicide, etc.)	☐	
Manifestation de jalousie excessive (exerce du contrôle)	☐	
Harcèle la partenaire (courriel, textos, etc)	☐	
Est à votre recherche (obsession)	☐	
Angoisse d'abandon	☐	
Sentiment de perte ou d'échec	☐	
Évoque des idées de vengeance	☐	
Absence de sensibilité face à la partenaire	☐	
Objectivation présente (ex. : parle de vous comme d'un objet sexuel, etc.)	☐	
Changement marqué dans le niveau de responsabilisation (ex. : se déresponsabilise, se justifie, etc.)	☐	

Perception que la partenaire a détruit la famille	☐	
Contrôle des comportements et fréquentations de la partenaire	☐	
Présence de violence envers les enfants (ex. : psychologique, physique, etc.)	☐	
Présence de violence envers les intervenants (ex. : psychologique, physique, etc.)	☐	
Comportements/propos méprisants à l'égard de la partenaire	☐	
Absence de remord/sentiment de légitimité	☐	
Cruauté envers les animaux	☐	
Tentative - s de suicide dans la dernière année	☐	
Non - respect des conditions de remise en liberté ou d'un 810	☐	
Introduction par effraction (votre lieu de résidence)	☐	
Élaboration d'un scénario homicidaire	☐	
Menace de mort au cours du dernier mois	☐	
Menace d'enlèvement des enfants	☐	
Menace l'entourage de la femme (réseau/professionnels)	☐	
Absence ou abandon d'une démarche d'aide ou d'une thérapie	☐	
Appartenance à un groupe criminalisé	☐	

La présence des prochains éléments dans la situation évaluée indique un risque de passage à l'acte + élevé		
Perte d'espoir d'une reprise de la relation	☐	
Intentions claires de causer des blessures sévères	☐	
Tentative (s) d'étranglement	☐	
Utilisation d'une arme	☐	
Verbalisation des intentions d'homicide / filicide	☐	
Scénario d'homicide / filicide complet connu	☐	

Indices liés à la femme	Présent?	Infos complémentaires
Craignez- vous pour votre vie ?	☐	
Avez- vous un enfant dont il n'est pas le père ?	☐	
Craignez- vous pour vos enfants et/ou votre entourage ?	☐	
Votre peur nourrit- elle des idées suicidaires ?	☐	
Isolement (ex. : lieu ou réseau éloigné)	☐	
État de stress post- traumatique (ex. : diagnostiqué ou symptômes)	☐	
Réagissez- vous parfois à la violence et comment ?	☐	
Quel type d'aide souhaiteriez- vous recevoir dans l'immédiat ?	☐	
Quels scénarios de protection sont en place ou souhaiteriez- vous mettre ?	☐	

Prochaines questions à répondre par l'intervenante seulement		
Ambivalence de la femme à recevoir de l'aide	☐	
Ne veut pas quitter la relation	☐	
Ne veut pas dénoncer la violence vécue	☐	
Minimise la dangerosité de la situation	☐	
Se met en danger en réagissant à la violence	☐	
Fatalisme face à la situation (ex. : c'est le destin, on ne peut rien faire, etc.)	☐	
Difficulté à collaborer aux scénarios de protection	☐	
Scénarios de protection irréalistes	☐	
Présence d'un réseau soutenant et protecteur	☐	

* À l'aide de la grille d'imminence du danger * (dans la section Outils de gestion du risque)	
Actions à poser – filet de sécurité & scénarios de protection :	Éléments à surveiller – facteurs de risque)

Outil adapté par la Maison d'hébergement La Re-Source, puis par la Maison d'hébergement L'Accueil pour Elle (février 2021), inspiré de : Danger Assessment, J.C. Campbell, 1986. Carrefour Sécurité, Carignan, Tremblay et Potvin, 2013; Processus de domination conjugale, Bouchard et Tremblay, 2002; Tremblay, Bouchard, Potvin et Ayotte, 2005; Drouin, Lindsay, Dubé, Trépanier et Blanchette, Intervenir auprès des hommes pour prévenir l'homicide conjugal, 2012.

Aide-mémoire de la Sûreté du Québec :
Prévenir l'homicide du partenaire intime

Cet aide-mémoire permet d'identifier de façon plus précise les risques d'homicide possibles lors d'une situation de violence conjugale entre partenaires intimes. L'outil vise à repérer rapidement les indices de risques propres à la situation afin de situer la catégorie dans laquelle elle se trouve, soit risque imminent, risque critique, risque modéré. Le risque d'homicide est identifié et consigné par le policier dans son rapport à partir de ses constatations des indices recueillis auprès de la victime et de la personne suspecte, ainsi que de toutes autres sources d'informations. L'intervention est orientée selon la catégorie de risques constatée.

Il n'est pas nécessaire d'aborder chaque point de l'aide-mémoire lors d'une intervention. Une utilisation optimale de l'outil visera plutôt à approfondir les principaux indices observés chez la victime et la personne suspecte.

Risque IMMINENT
Indices qui laissent croire à un passage à l'acte rapide

- Plan d'homicide concret et réaliste
- Comportement d'atteinte à la vie (ex. : tentative d'étranglement de la victime, séquestration, emprisonnement ou saisie de force, etc.)
- Perte définitive d'espoir d'une reprise de la relation

Risque CRITIQUE
Indices qui aggravent la situation

Agression sévère
- Présence de lésions
- Agression armée
- Épisode de violence prolongé
- Séquestration
- Agression sexuelle
- Introduction par effraction chez la victime

Augmentation de la fréquence et de la sévérité des épisodes de violence au cours des derniers jours, semaines, mois

Armes (armes à feu ou tout autre type d'armes)
- Accès à une arme
- Possession d'armes / possession d'un permis d'armes à feu

Menaces de mort
- Menaces de mort proférées envers la victime (menaces verbales, écrites ou formulées en présence de témoins)
- Répétition des menaces
- Menaces de mort proférées envers les enfants de la victime (ou du couple), un proche, un nouveau partenaire ou un animal domestique

Harcèlement/Surveillance

- Fait de suivre ou de surveiller physiquement ou virtuellement (résidence, travail, médias sociaux, cellulaire, géolocalisation)
- Communications agressives de façon répétée, même indirectement, avec la victime
- Contrôle des activités quotidiennes, des fréquentations, des finances et des biens de la victime

Risque de suicide

- Antécédents de tentatives de suicide
- Idées / expressions manifestes d'intention suicidaire
- Anticipation de moyens pour commettre le suicide
- Possibilité d'homicide suivi du suicide
- Risque suicidaire chez la victime en lien avec la violence conjugale

Séparation

- Refus de la séparation par la personne suspecte
- Existence d'un nouveau partenaire intime pour la victime
- Concrétisation de la séparation laissant présager une perte d'espoir
- Cohabitation des partenaires après la séparation

Peur de la victime

- Crainte exprimée par la victime pour sa vie
- Crainte pour la vie de ses enfants, d'un proche ou d'un animal domestique

Élaboration d'un plan homicide de la personne suspecte

- Idées homicides envers la victime Obsession, idées envahissantes
- Verbalisation des intentions homicides
- Prévision du moyen pour commettre l'homicide
- Accessibilité de la victime
- Idées homicides envers les enfants ou un proche de la victime ou d'un animal domestique
- Changements récents dans le testament, la police d'assurance, les arrangements funéraires préalables

État de la personne suspecte

- Changement brusque et inexpliqué d'attitudes et de comportements, instabilité émotionnelle
- Présence d'un désir de vengeance, de rage, de haine ou de ressentiment
- État de crise lors de l'intervention
- Propos méprisants à propos de la victime
- Sentiment de trahison, d'humiliation, perception que la victime a détruit la relation
- Manifestation de jalousie obsessive

Risque MODÉRÉ
Indices qui, combinés, laissent présager un risque d'homicide

Antécédents de violence conjugale

- Historique de violence conjugale entre les partenaires intimes
- Antécédents de violence lors de relations intimes antérieures
- Utilisation antérieure d'une arme contre la victime

- Destruction de biens / méfaits
- Non-respect des conditions de remise en liberté

Comportements de violence à l'égard de membres de la famille ou d'un proche

- Violence envers les enfants ou un proche
- Violence envers les animaux domestiques

Indices relatifs à la victime

- Déni, banalisation du danger
- Ambivalence à recevoir de l'aide
- Absence de réseau de soutien

Indices relatifs à la personne suspecte

- Présence de signes dépressifs (diagnostic médical, prise de médication)
- Déresponsabilisation envers la situation
- Difficulté d'empathie et de compassion
- Absence de réseau de soutien
- Pertes multiples Pertes d'emplois
- Difficultés financières

© Myriam Dubé et Christine Drouin, Université du Québec à Montréal, et ministère de la Sécurité publique, 2021

Remerciements

Nos remerciements vont aux représentants du Service de police de la Ville de Gatineau, du Service de police de la Ville de Montréal, du Service de police de la Ville de Saint-Jérôme, du Directeur des poursuites criminelles et pénales et de l'École nationale de police du Québec qui ont participé activement aux travaux.

Homicides intrafamiliaux

Risque de filicide

Idées suicidaires chez une personne qui a des enfants

- ☐ Vérifier si l'idée de tuer les enfants est présente

Facteurs aggravants :

- ☐ Isolement de la personne et de la famille
- ☐ Enjeux liés à la santé mentale
- ☐ Difficulté à considérer l'enfant comme un être autonome pouvant
- ☐ avoir un avenir

Contexte de violence conjugale et idées homicides envers l'ex-partenaire

Facteurs aggravants :

- ☐ Refus de la séparation
- ☐ Conflit de garde des enfants

Mère en dépression post-partum :

- ☐ Vérifier la capacité à voir l'enfant comme un être bienfaisant
- ☐ Vérifier le soutien dont elle bénéficie et peut bénéficier

Future mère qui nie la grossesse ou la cache aux autres

- ☐ Vérifier ses projets lors de l'accouchement

Contexte de maltraitance (violence physique sévère, y compris le fait de secouer un nourrisson)

Facteurs aggravants :

- ☐ Récurrence
- ☐ Minimisation/normalisation
- ☐ Difficulté à apprécier les besoins de l'enfant et à considérer sa vulnérabilité
- ☐ Isolement de la famille

Risque de parricide

Antécédent de maltraitance, d'abus et/ou d'exposition à violence conjugale

- ☐ Vérifier les scénarios de vengeance/riposte

Facteurs aggravants :

- ☐ Impulsivité
- ☐ Problèmes relationnels

Schizophrénie

- ☐ Vérifier la présence de scénarios paranoïdes et les menaces de mort

Facteurs aggravants :

- ☐ Arrêt de la médication
- ☐ Consommation
- ☐ Contexte de mise de limites par le ou les parents

STRATÉGIES D'INTERVENTION POUR PRÉVENIR L'HOMICIDE CONJUGAL

à cœur d'homme
Réseau d'aide aux hommes pour une société sans violence

De manière à protéger les personnes impliquées, cet outil propose des interventions en fonction des différentes catégories de risque d'homicide conjugal visant à diminuer le risque. Les interventions suggérées sont également valides pour les catégories suivantes et peuvent être reprises.

RISQUE MODÉRÉ

OBJECTIFS	INTERVENTIONS/MOYENS
Susciter l'expression des émotions	• Susciter l'expression des émotions, sentiments négatifs associés à la souffrance (colère, peine, peur, culpabilité, honte, émotions manquantes, etc.); guider l'exploration des émotions potentiellement manquantes
Identifier les changements en lien avec les éléments de risque et les événements précipitants	• Documenter les événements précipitants (rupture, perte de la garde des enfants, etc.) • Susciter l'abandon de comportements qui semblent amplifier le risque (rumination, surveillance, contrôle, intimidation, menace, etc.) • Documenter la possession et l'accès aux armes à feu
Identifier, ajouter et renforcer des éléments de protection	• Encourager la personne à maintenir et amplifier les comportements qui atténuent le risque (loisir, travail, intérêts, passion, etc.) • Inciter la personne à se tourner vers son réseau d'aide informel ou formel
Accompagner dans l'acceptation des pertes présentes et à venir	• Confronter de manière empathique les cognitions irréalistes (ex : je ne peux pas vivre sans elle, ma vie est finie, etc.) • Déconstruire l'idéal du couple-amener un lâcher prise face à la rupture

ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI

- Poursuivre l'appréciation du risque au fil des rencontres
- Au besoin, valider auprès d'une personne ressource (supérieur immédiat, collègues) l'appréciation du risque

RISQUE AGGRAVÉ

Présence d'idéations homicides

OBJECTIFS	INTERVENTIONS/MOYENS
Explorer les impacts des idées homicides	• Solliciter le dévoilement des propos homicides et les accueillir avec ouverture • Susciter la prise de conscience de la rumination des idées homicides et travailler à les déconstruire • Explorer à quel besoin les scénarios homicides répondent • Faire décrire les conséquences de l'acte homicide pour les personnes et les nommer si la personne ne les voit pas
Diminuer la charge émotive	• Expérimenter des exercices de régulation des émotions et en susciter la pratique régulière • Inciter la personne à parler de sa situation avec son réseau informel de confiance • Vérifier la pertinence de consulter une autre ressource (médecin, réseaux locaux de services, centre de crise, etc.)
Limiter l'impact des événements précipitants	• Évaluer et encourager la capacité de la personne à mettre en place les scénarios de protection avec l'intervenant-e • Accompagner la personne dans la mise en place de scénarios de protection pour limiter les impacts des événements précipitants potentiels • Sécuriser l'accès aux armes à feu

ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI

- Rétroaction sur les changements depuis le dernier contact
- Valider auprès d'une personne ressource (supérieur immédiat, collègues) dans l'appréciation du risque
- Relance en cas d'absence

RISQUE SÉRIEUX

Scénario homicide partiel

OBJECTIFS	INTERVENTIONS/MOYENS	ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI
Déconstruire le scénario homicide	• Confronter les pensées clivées associées au scénario homicide • Déconstruire le scénario homicide (les où, quand, comment, l'accessibilité au moyen, les personnes visées) • Amener la personne à se projeter dans le futur	• Rétroaction sur les changements depuis le dernier contact • Relance en cas d'absence • Suivi ajusté aux scénarios de protection (les engagements pris ont-ils été respectés?) • Transmission de l'information à l'équipe • Plan concerté avec des partenaires ou des membres de l'entourage
Responsabiliser la personne	• Solliciter l'engagement volontaire à appliquer les scénarios de protection et l'informer des conséquences du non-respect de son engagement (cadre légal) • S'assurer de la capacité de la personne à mettre en œuvre les scénarios de protection élaborés • Suggérer très fortement une intervention médicale	
Protéger les personnes visées et travailler à l'arrêt d'agir	• Impliquer des partenaires du réseau formel et informel avec le consentement de la personne (levée de confidentialité possible selon la loi)	

RISQUE IMMINENT

Scénario complet ou scénario partiel avec opportunité

OBJECTIFS	INTERVENTIONS/MOYENS	ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI
S'assurer du non-passage à l'acte	• Informer la personne de la levée de confidentialité et de la prise en charge par l'organisme indépendamment de sa volonté • À défaut qu'on soit capable de s'assurer du non-passage à l'acte, appeler les policiers ou les ambulanciers (P-38) • S'assurer que les personnes visées soient informées du risque	• Assurer un arrêt d'agir en faisant appel au service de police ou au centre hospitalier (P-38) • Partage de l'analyse du risque auprès des partenaires sollicités (centre de crise, milieu hospitalier, service de police) • Déclenchement d'une cellule d'intervention rapide (lorsqu'existante) ou mise en place d'actions concertées pour assurer la sécurité de toutes les personnes impliquées • Suivi étroit des scénarios de protection post-interventions sociales/médicales/policières (les engagements pris ont-ils été respectés?) • S'assurer d'une rétroaction sur les changements dans la situation à la suite de l'arrêt d'agir

RISQUE IMMÉDIAT

En cours

OBJECTIFS	INTERVENTIONS/MOYENS	ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI
Arrêter le passage à l'acte	• Informer les policiers et/ou les autres partenaires	Maintien du suivi en collaboration avec les partenaires

Outil tiré du guide d'intervention *Intervenir auprès des hommes en vue de prévenir l'homicide conjugal*, Drouin et al. (2022).

GESTION INTÉGRÉE ET CONTINUE DU RISQUE

à cœur d'homme
Réseau d'aide aux hommes pour une société sans violence

Lors d'une situation présentant un risque d'homicide, l'objectif premier de l'intervenant-e est de réduire les éléments de risque et l'impact des événements précipitant et d'augmenter les éléments de protection ainsi que la responsabilisation de la personne.

1 APPRÉCIATION DU RISQUE

LORS DE CHACUNE DES INTERVENTIONS

2 FILTRE D'ANALYSE

- Qualifier le potentiel d'efficacité de chacun des éléments de protection
- Mesurer les impacts des interventions sur le niveau de risque
  - changements ou non suite aux interventions
- Capacité de responsabilisation et de mobilisation de la personne :
  - la personne respecte les engagements pris antérieurement
  - la personne a l'énergie suffisante ou la capacité de se mobiliser dans son quotidien
  - la personne a la capacité de recourir aux éléments de protection y compris faire appel à son réseau d'aide informel et formel

Est-ce que la personne a la capacité de mettre en place les scénarios de protection proposés ?

3 BALANCE DES ÉLÉMENTS DE RISQUE ET DE PROTECTION

- ÉLÉMENTS DE RISQUE
- ÉVÉNEMENTS PRÉCIPITANTS
- SCÉNARIO HOMICIDE

- ÉLÉMENTS DE PROTECTION
- CAPACITÉ DE RESPONSABILISATION DE LA PERSONNE

Le risque s'atténue lorsque les éléments de protection surpassent les éléments de risque en nombre et en qualité.

4 DÉTERMINER LE SUIVI ET L'ACCOMPAGNEMENT

MESURES RÉGULIÈRES (pas de risque homicide)	MESURES RÉGULIÈRES AVEC UN SUIVI PARTICULIER (risque modéré)	MESURES DE SUIVI ÉTROIT (risque aggravé et risque sérieux)	MESURES CONTRAIGNANTES (risque immédiat et imminent risque)

Outil tiré du guide d'intervention *Intervenir auprès des hommes en vue de prévenir l'homicide conjugal*, Drouin et al. (2022).

Grille d'imminence du danger

<table>
<tr><th colspan="2">Imminence du danger</th><th>Points de repère</th><th colspan="2">Aide à l'intervention</th></tr>
<tr><td rowspan="3">Danger imminent</td><td>Potentiel d'agression sévère en cours</td><td>La femme et l'homme sont présents dans un même lieu
L'agression est commencée ou imminente ;
Présence d'une arme ou violence physique sévère.</td><td rowspan="6">S'assurer de la sécurité de la femme/enfants

✓ Évaluation sommaire de la situation ;
Blessures ;
Possession d'armes ;
Peut-elle sortir rapidement du domicile ?
Peut-on appeler policiers, ambulanciers ?

✓ Conscientiser la femme au danger ;
✓ Proposer services maison d'hébergement ;
✓ Évaluer la possibilité /désir de porter plainte ou 810 ;
✓ Signalement DPJ si enfants en danger ;
✓ Ouvrir ou déclencher une cellule PHARE au besoin.</td><td rowspan="9">Faire scénario de protection

Le scénario de protection permet de prévoir des moyens sécuritaires et efficaces pour assurer la protection de la femme et de ces enfants en cas de danger. Il se construit avec la femme et doit être adapté à ses besoins et selon sa réalité.

✓ Documenter le harcèlement vécu ;
✓ Apprendre # téléphone importants ou avoir une liste (carte ressource, etc.) ;
✓ Prévoir un moyen de transport (argent, taxi, autobus, etc.)
✓ Informer quelqu'un en qui elle a confiance (voisin, patron, ami(e), etc.)
✓ Voir comment elle peut sortir rapidement de la maison au cas où il y aurait une crise (penser à la disposition des pièces : éviter d'être prise en souricière) ;
✓ Enlever la géolocalisation de son téléphone ;
✓ Avoir un cellulaire sur elle en tout temps ou une alarme personnelle ;
✓ Changer sa routine et ses rendez-vous ; ETC.</td></tr>
<tr><td>Post-incident</td><td>Un incident de violence sévère vient de se produire ;
La femme et l'homme sont présents dans un même lieu.</td></tr>
<tr><td>Scénarios homicides</td><td>L'homme a un plan précis pour tuer sa conjointe ;
Les méthodes prévues sont disponibles ;
L'homme sait où se trouve sa conjointe.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Danger à court/moyen terme</td><td>Menaces d'homicide</td><td>L'homme profère des menaces de mort directes ou indirectes ou menaces armées
Violence physique sévère dans le passé ;
Lors de la séparation, sentiment de perte de la conjointe.</td></tr>
<tr><td>Risque ponctuel</td><td>Le danger est lié à un événement précis.</td><td>✓ Cour : accompagnement gardien sécurité, salle CAVAC, pas de contact direct avec conjoint ;
✓ Échange de garde : à partir de l'école, de la garderie, d'un endroit public, etc.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Danger persistant</td><td>Danger chronique</td><td>La femme a quitté le conjoint ;
L'homme tente de façon obsessive de retrouver sa conjointe ;
L'homme harcèle et menace sa conjointe
Antécédents judiciaires et criminels du conjoint.</td><td rowspan="2">✓ S'assurer de la sécurité des personnes ;
✓ Conscientiser la femme au danger ;
✓ Doit-on appeler policiers, ambulanciers ;
✓ Proposer services maison d'hébergement ;
✓ Évaluer la possibilité /désir de porter plainte ou 810 ;
✓ Signalement DPJ si enfants en danger ;
✓ Ouvrir (sans déclenchement) une cellule PHARE au besoin.</td></tr>
<tr><td>Exposition continue au danger</td><td>La femme demeure avec le conjoint dangereux ;
Menaces de mort ;
Violence physique sévère dans le passé ;
Présence d'armes dans la maison.</td></tr>
</table>

Identification d'une situation à risque d'homicide intrafamilial

↓

Consultation de la personne répondante P.H.A.R.E. pour l'organisation

Situation à risque élevé

Gestion du risque par l'organisme sans consultation de partenaire

Gestion concertée du risque :

- ☐ Assurer la protection des personnes.
- ☐ Valider l'analyse du risque d'homicide identifié ou enrichir le plan d'intervention envisagé.
- ☐ La consultation de partenaire-s s'effectue sans renseignement nominatif à moins qu'il y ait consentement de la personne.

Risque sérieux de mort ou de blessures graves dont la menace inspire un sentiment d'urgence

DANGER IMMINENT :

- ☐ **Déclenchement** de la cellule P.H.A.R.E par le répondant de l'organisme qui a identifié la situation à risque élevé de mort ou de blessures graves.
- ☐ Identification des assises légales de chaque partenaire.
- ☐ **Par qui**? L'intervenant-e ayant identifié la situation à risque d'homicide.
- ☐ **Quand**? Les répondant-es de l'entente de collaboration se rencontrent dans les plus brefs délais.
- ☐ **Où**? Rencontre virtuelle ou présentiel (lieu à déterminer).
- ☐ **Comment**? Partager des renseignements nécessaires pour prévenir l'homicide ou les blessures graves (avec ou sans consentement) et mettre en place des scénarios de protection concertés.
- ☐ La confidentialité est levée.

Danger immédiat :

- ☐ Les services d'urgence seront appelés.
- ☐ On déclenche ensuite de la cellule P.H.A.R.E.

Évolution de la situation

Identification d’une situation à risque d’homicide

Les facteurs associés varient selon le type d’homicide.

L’identification des situations à risque comprend :

- les facteurs de risque
- les facteurs de protection
- les facteurs aggravants
- le niveau de danger

Consultation de la personne répondante P.H.A.R.E.

Chaque organisme partenaire a désigné une personne répondante et un- e ou des substituts.

L’intervenant- e se réfère à son- sa répondant- e d’organisme pour une analyse plus poussée de la situation.

Ensemble, ils- elles déterminent le niveau de risque de la situation.

La personne répondante détermine avec l’intervenante s’il y a lieu de déclencher une cellule de crise ou d’approcher un organisme partenaire en gestion concertée du risque.

Gestion concertée du risque

Dans la situation où des partenaires pourraient contribuer au filet de sécurité, l’intervenant- e ou le- la répondant- e contacte le ou les organismes désignés pour discuter du cas.

Un organisme partenaire peut aussi être approché par le- la répondant- e pour déterminer s’il y a lieu de déclencher une cellule de crise.

Cellule de crise

Danger imminent (Risque sérieux de mort ou de blessures graves dont la menace inspire un sentiment d’urgence)

- Tous les partenaires de l’entente de collaboration se rencontrent dans les plus brefs délais.
- Partage des renseignements nécessaires pour prévenir l’homicide ou les blessures graves (avec ou sans consentement).
- Plan d’action concerté. S’il y a lieu, d’autres partenaires pertinents pour prévenir l’homicide pourront être sollicités.
- Planification de rencontres subséquentes au besoin.

  N.B. : Lors du déclenchement d’une cellule lors d’une fin de semaine, il se peut que certains partenaires ne soient pas disponibles.

RAPPEL IMPORTANT : pour des raisons de sécurité, la tenue d'une cellule d'intervention rapide ne doit en aucun temps être dévoilée aux personnes concernées (victime ou auteur, proches, etc.).

Fermeture d'une cellule d'intervention rapide

La levée de confidentialité se poursuit tant que le danger est imminent.

Suite aux mesures mises en place, dès qu'un-e partenaire constate que la situation ne représente plus un risque sérieux de mort ou de blessures graves inspirant un sentiment d'urgence (par ex. : les facteurs de protection suggérés ont porté fruit), il-elle informe par courriel les membres de la cellule du retour à la confidentialité. Selon la situation, il-elle pourrait précédemment consulter les autres partenaires directement impliqués dans la mise en place des moyens de protection.

Si la situation le requiert, une nouvelle cellule pourra en tout temps être déclenchée.

Canevas de rencontre (cellule d'intervention rapide)

(À chaque début de rencontre on désigne une personne à l'animation et une personne à la prise de notes)

Date de la rencontre : _____

Organisme demandeur :

_____

Notes prises par : _____

Les partenaires présents :

_____ _____
_____ _____
_____ _____
_____ _____
_____ _____
_____ _____
_____ _____
_____ _____
_____ _____
_____ _____
_____ _____
_____ _____

1- Description de la situation :

_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

2- Identification des besoins, des enjeux et du plan d'intervention :

3- Planification d'une seconde rencontre (si nécessaire) :

Compilation des actions réalisées

Nom de l'organisme				
Date de l'événement	Animation d'une activité de formation ou de sensibilisation	Participation à une rencontre bi-annuelle de concertation	Participation à une activité de gestion concertée du risque	Participation à une cellule d'intervention rapide
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐

Cartographie

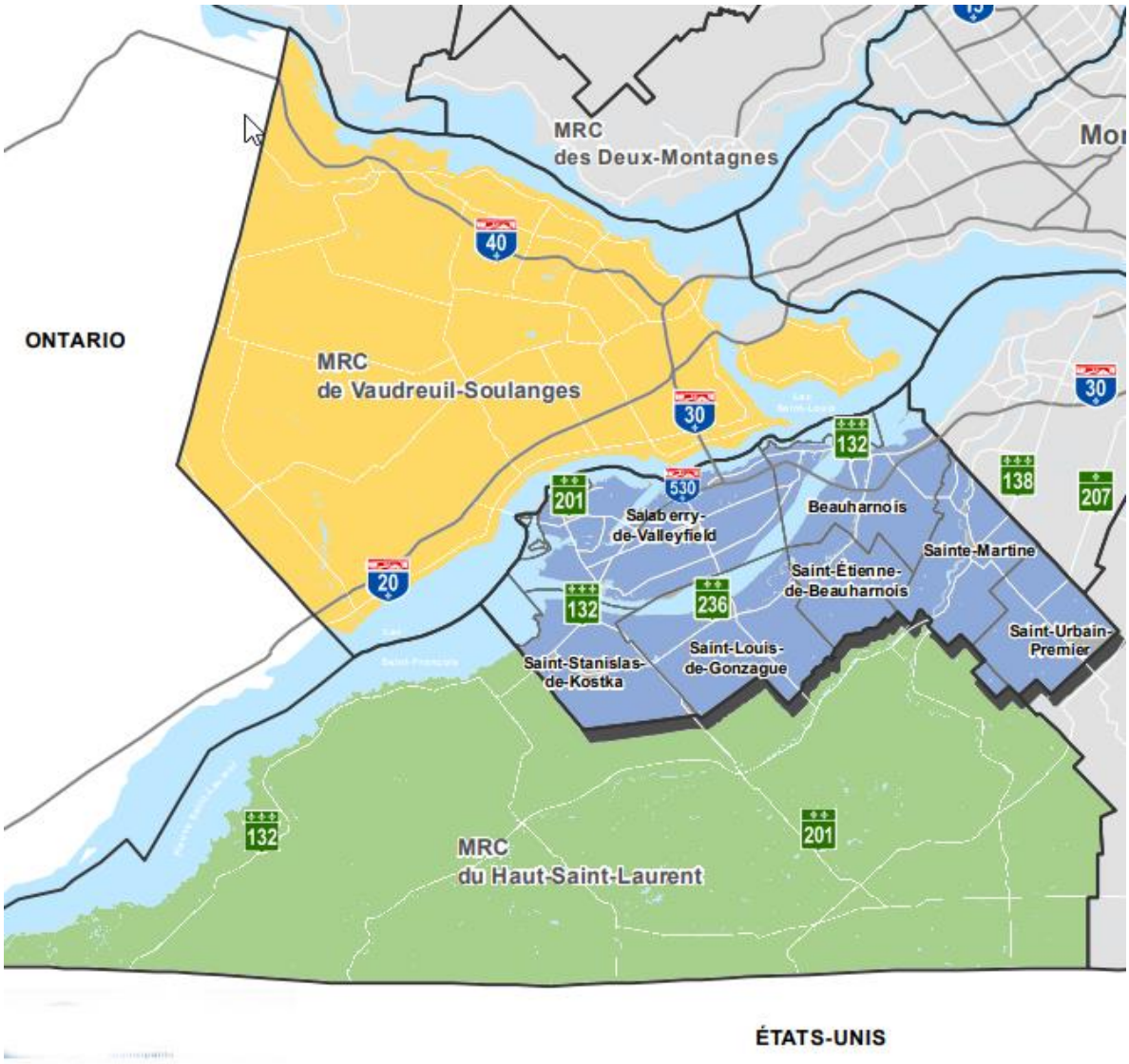

Municipalités	MRC Beauharnois- Salaberry		MRC Haut- Saint- Laurent	MRC Vaudreuil- Soulanges
	Suroît Salaberry-de-Valleyfield Saint-Stanislas-de-Kostka Saint-Louis-de-Gonzague Saint-Étienne-de-Beauharnois	Roussillon Beauharnois Saint-Urbain-Premier Sainte-Martine	Dundee Elgin Franklin Godmanchester Havelock Hinchinbrooke Howick Huntingdon Ormstown Saint-Anicet Saint-Chrysostome Sainte-Barbe Très-Saint-Sacrement	Coteau-du-Lac Hudson L'Île-Cadieux L'Île-Perrot Les Cèdres Les Coteaux Notre-Dame-de-l'Île-Perrot Pincourt Pointe-des-Cascades Pointe-Fortune Rigaud Rivière-Beaudette Saint-Clet Saint-Lazare Saint-Polycarpe Saint-Télesphore Saint-Zotique Sainte-Justine-de-Newton Sainte-Marthe Terrasse-Vaudreuil Très-Saint-Rédempteur Vaudreuil-Dorion Vaudreuil-sur-le-Lac
	Ressources desservants **certains** territoires			
	L'Accueil pour Elle 24/7 Sûreté du Québec de la MRC Beauharnois-Salaberry	Service de police de la ville de Châteauguay	**Résidence-Elle** 24/7 Sûreté du Québec MRC du Haut-Saint-Laurent	**Hébergement la Passerelle** 24/7 Sûreté du Québec MRC de Vaudreuil-Soulanges Le Centre jeunesse de la Montérégie, bureau Vaudreuil-Soulanges

Ressources desservants TOUS les territoires

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC)
Centre de crise et de prévention du Suicide le Tournant 24/7
Directeur des poursuites criminelles et pénales, bureau de Valleyfield
Direction des services professionnels correctionnels de la Montérégie Sud-Ouest
Pont du Suroît
Via l'anse
CISSS-MO direction jeunesse
CISSS-MO direction santé mentale dépendances
CISSS-MO (Le Virage)

Bibliographie

Drouin, C. et Drolet, J. (2004). Agir pour prévenir l'homicide de la conjointe : Guide d'intervention. Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes. 116 p. http://www.criviff.qc.ca/fr/agir-pour-prevenir-lhomicide-de-la-conjointe-guide-dintervention

Drouin, C., Lindsay, J. Dubé, M., Trépanier, M. et Blanchette, D. (2012). Intervenir auprès des hommes pour prévenir l'homicide conjugal. Montréal et Québec : Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes. 57p. https://www.acoeurdhomme.com/sites/default/files/guide-coeur_dhomme_version_finale8328613.pdf

Campbell, J. C. (2009). The danger assessment: Validation of a lethality risk assessment instrument for intimate partner femicide. Journal of Interpersonal Violence, 24, 653–674.

Drouin, C. (2019). Canadian Social Work Review, Volume 36, Number 2 (2019) / Revue canadienne de service social, volume 36, numéro 2.

Campbell, J. C. (2009). The danger assessment: Validation of a lethality risk assessment instrument for intimate partner femicide. Journal of Interpersonal Violence, 24, 653–674.

Drouin, C. (2019). Canadian Social Work Review, Volume 36, Number 2 (2019) / Revue canadienne de service social, volume 36, numéro 2.

Drouin, C., Lindsay, J., Dubé, M., Trépanier, M. et Blanchette, D. (2012). Intervenir auprès des hommes pour prévenir l'homicide conjugal. Montréal et Québec, QC: Réseau à coeur d'homme et Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faites aux femmes (CRI-VIFF).

Dubé, M. (2015). Le filicide commis par des hommes en contexte de séparation. Chronique Féministe, 116, 19–22.

Dubé, M. et Drouin, C. (2014). Démystifier le rôle de la planification dans l'homicide conjugal. Dans M. Rinfret-Raynor, É., Lesieux, M.-M., Cousineau, S., Gauthier et E., Harper (dir.), Violence envers les femmes. Réalités complexes et nouveaux enjeux dans un monde en transformation (pp.135–147). Montréal, QC : Presses de l'Université du Québec.

Gouvernement du Québec. (2012). Rapport du comité d'experts sur les homicides intrafamiliaux. Québec, QC : Ministère de la Santé et des Services sociaux.

Gouvernement du Québec. (2017). Code des professions. Repéré à http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cs/C-26.

Léveillée, S. et Lefebvre, J. (2008). Étude des homicides intrafamiliaux commis par des personnes souffrant d'un trouble mental. Québec, QC : Ministère de la Santé et des Services sociaux.

Léveillée, S. et Lefebvre, J. (2010). Ces hommes qui tuent leur famille. Vers une meilleure compréhension de l'homicide conjugal masculin et du familicide. Saint-Jérôme, QC : Les éditions ressources inc.

Messing, J.T., Campbell, J.C. et Snider, C. (2017). Validation and Adaptation of the Danger Assessment-5 (DA-5): A Brief Intimate Partner Violence Risk Assessment. Journal of advanced nursing, 73(12), 3220–3230. doi: 10.1111/jan.13459

Milaud, F., Marleau, J.D., Proulx, F. et Brault, J. (2008). Violences homicides intrafamiliales. Psychiatrie et violence, 8(1), 1–17.

Ministère de la sécurité publique (2016). Les homicides familiaux en 2014, faits saillants. Québec, QC : Gouvernement du Québec.

O'Hagan, K. (2014). Filicide-suicide: The Killing of Children in the Context of Separation, Divorce and Custody Disputes. Basingstoke, Royaume-Uni : Palgrave Macmillan.

Olszowy, L., Jaffe, P., Campbell, M. et Hamilton, L. (2013). Effectiveness of risk assessment tools in differentiating child homicides from other domestic homicide cases. Journal of Child Custody, 10(2), 185–2

UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE

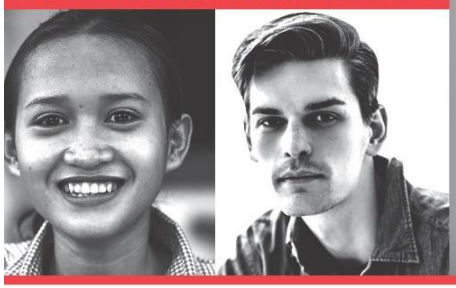

J'ai un doute, j'appelle !

1 800 731-4000 (options 1-2)

UNE LIGNE CONFIDENTIELLE
Entre **8 h 30** et **16 h 30**

Il ne s'agit pas d'une ligne d'urgence.
Si vous avez des craintes pour la sécurité immédiate d'une personne, composez le **911**.

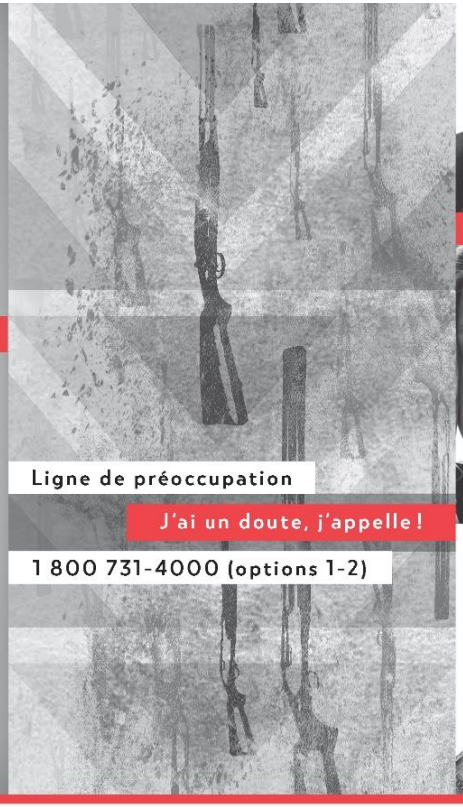

Ligne de préoccupation

J'ai un doute, j'appelle !

1 800 731-4000 (options 1-2)

POUR LA VIE !

Responsable. Sécuritaire. **POUR LA VIE !**

ET SÉCURITAIRE
DES ARMES À FEU

BCAFE | BUREAU DU CONTRÔLE DES ARMES À FEU ET DES EXPLOSIFS

Imprimé sur du papier 100% recyclé
SQ-3241 (2018-11)

BCAFE | BUREAU DU CONTRÔLE DES ARMES À FEU ET DES EXPLOSIFS

ENSEMBLE, ENCOURAGEONS L'UTILISATION RESPONSABLE

RÔLE DE LA LIGNE DE PRÉOCCUPATION

Le Bureau du contrôle des armes à feu et des explosifs (BCAFE) met à la disposition du public une **ligne confidentielle** pour signaler des préoccupations en matière d'armes à feu. Cette ligne est destinée principalement à l'entourage des personnes qui possèdent une arme à feu ou qui comptent en acquérir.

Si vous avez des inquiétudes concernant un membre de votre entourage, un voisin, un collègue de travail ou toute autre personne qui peut représenter un risque pour sa propre sécurité ou celle d'autrui, nous vous incitons à communiquer avec le BCAFE.

En signalant vos inquiétudes, vous contribuez à préserver la sécurité publique.

Le BCAFE peut agir de façon préventive si le comportement du titulaire du permis de possession et d'acquisition d'armes à feu, ou de l'individu qui pourrait en faire la demande, devient préoccupant.

SAVOIR RECONNAÎTRE LES SIGNES

Indices qu'une personne vit de la détresse et de la souffrance pouvant mener au suicide :

- ☑ Messages verbaux directs et indirects (« Je veux me suicider », « Je vais me tuer », « Je veux mourir », etc.)
- ☑ Indices comportementaux (changement radical ou progressif sur le plan des attitudes et des comportements)
- ☑ Indices émotionnels (désintérêt, perte de désir, pleurs, tristesse, apathie, brusques changements d'humeur, etc.)
- ☑ Indices cognitifs (difficultés de concentration, absence de motivation, indécision, etc.)
- ☑ Symptômes de dépression

RÉFÉRENCE :
Association québécoise pour la prévention du suicide
aqps.info

POLARISATION SOCIALE

Si vous êtes victime ou témoin qu'une personne :

- ☑ Se livre à de l'intimidation, du harcèlement ou profère des menaces motivées par la haine ou la discrimination (en raison d'une origine ethnique, d'une religion, d'une orientation sexuelle, du sexe, etc.)
- ☑ Exerce un contrôle accru envers une personne vulnérable

Dans tous les cas, si vous êtes préoccupé par un proche qui a accès à des armes ou qui pourrait y avoir accès, n'hésitez pas à appeler le BCAFE.

LE SAVIEZ-VOUS?

- Dans plus de **80 %** des suicides par armes à feu, une arme longue (arme à feu sans restriction) a été utilisée.*
- Si une personne a accès à des armes, il y a 5 fois plus de chances qu'elle privilégie ce moyen pour se suicider.
- Près de **25 %** des homicides conjugaux liés à une arme à feu seraient perpétrés au domicile des victimes.

RÉFÉRENCE :
Institut national de santé publique du Québec, mai 2010.

QUOI FAIRE EN CAS DE DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE?

Le titulaire de permis de possession et d'acquisition d'armes à feu veille à sa sécurité ainsi qu'à celle de son entourage, en adoptant un comportement responsable et sécuritaire.

Si l'un de vos proches pouvant avoir accès à vos armes à feu ou vous-mêmes démontrez des signes de détresse psychologique, n'hésitez pas à agir de manière préventive.

1. Entreposez vos armes chez une personne de confiance détenant un permis d'armes à feu de classe équivalente et confiez-lui votre permis.
2. Entreposez vos armes chez un commerçant ayant un permis d'entreposage. Plus d'une centaine d'entreprises au Québec offrent ce service.
3. Confiez temporairement vos armes au service de police le plus proche.
4. Demandez de l'aide.

COMME RÉPONDANT, VOUS ÊTES RESPONSABLE ET VOTRE RÔLE EST ESSENTIEL

Si un membre de votre entourage vous a demandé d'agir à titre de répondant obligatoire, vous avez un rôle important à jouer dans sa demande de permis de possession et d'acquisition d'armes à feu.

En agissant à titre de répondant, par votre déclaration, vous confirmez qu'il n'y a aucune raison pour laquelle le demandeur ne puisse pas obtenir un permis de possession et d'acquisition, tant pour sa propre sécurité que pour celle de toute autre personne.

Lors de la demande de permis de possession et d'acquisition, le BCAFE peut vous contacter afin de valider votre déclaration. Par la suite, si vous remarquez un changement de comportement chez le demandeur ou si vous craignez qu'il puisse représenter un risque pour sa sécurité ou celle d'autrui, communiquez avec le BCAFE.

DES RESSOURCES SONT DISPONIBLES :

- SÛRETÉ DU QUÉBEC
  sq.gouv.qc.ca/services/services-en-ligne/armes-a-feu/
- CONTRÔLEUR DES ARMES À FEU DU QUÉBEC
  cafqc.com
- ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE PRÉVENTION DU SUICIDE
  aqps.info
- GENDARMERIE ROYALE DU CANADA
  rcmp-grc.gc.ca

AUTORISATION DE DIVULGATION DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS À UN AUTRE ORGANISME

PERSONNE ACCORDANT L'AUTORISATION

Nom	Prénom	Date de naissance (aaaa/mm/jj)
Adresse (n°, rue, app., ville)		Code postal

AUTORISE PAR LA PRÉSENTE

Sexe ☐ Homme ☐ Femme ☐ Autre	Nom	Prénom
Fonction		Téléphone ( ) -
Organisme		
Adresse (n°, rue, app., ville)		Code postal

À DIVULGUER ET À TRANSMETTRE À LA PERSONNE CI-APRÈS MENTIONNÉE OU À SON REMPLAÇANT, LES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS SUIVANTS

☐ Monsieur ☐ Madame	Nom	Prénom
Fonction		Téléphone ( ) -
Organisme		
Adresse (n°, rue, app., ville)		Code postal

AUTORISATION

Signature de la personne		Date
Signature du témoin	Fonction	Date

Assessing spousal homicide risk
The risk elements

Risk present

- ☐ Suicidal ideas
- ☐ Changes in behaviour
- ☐ Overcontrolled emotions
- ☐ Pattern of violence in response to conflict situations
- ☐ Resentment
- ☐ History of violence against previous partners
- ☐ History of violence against women
- ☐ History of violence outside the family
- ☐ Impulsive or unpredictable behaviours; continuous rage
- ☐ Lacks empathy and compassion

Aggravated risk

- ☐ Does not accept the separation
- ☐ Does not accept the presence of a new partner
- ☐ Fantasies of committing spousal homicide and/or familicide
- ☐ Obsessive jealousy
- ☐ Abandonment anxiety (difficulty coping)
- ☐ Feeling of loss and failure
- ☐ Thinks about getting revenge
- ☐ Imagines his partner being destroyed/ perception of her as an object
- ☐ Notable change in his sense of responsibility for his behaviours (abandons this responsibility)
- ☐ Perception that the partner has destroyed the family
- ☐ Controls his partner's behaviours and where she can go
- ☐ Uses violence against the children
- ☐ Contemptuous and cruel behaviours or words toward the partner, and absence of remorse
- ☐ Increased frequency and severity of conjugal violence during the past month
- ☐ Cruelty towards household pets
- ☐ Verbalizes his suicidal intentions (has attempted suicide in the past)
- ☐ Stalking
- ☐ No-compliance with his release conditions (as set out in a court order)
- ☐ Breaks into his ex-partner's residence
- ☐ Unlawful confinement
- ☐ Has developed a homicide scenario (planning)
- ☐ Has made death threats during the past month
- ☐ Threatens to kidnap the children
- ☐ Armed threats
- ☐ Presence of a weapon (or other planned-for means)
- ☐ Stops trying to find help

Imminent risk

- ☐ Loses hope in resun
- ☐ Has the clear intent
- ☐ Makes an attempt
- ☐ Verbalizes his homi
- ☐ Has worked out a fu

à cœur d'homme

cri viff

Tool derived from the intervention guide entitled: *Intervenir auprès des hommes en vue de prévenir l'homicide conjugal*, Drouin et al. (2011).